RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2FA
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 11, Impasse du Verney
38690 OYEU
913 518 429 RCS VIENNE

Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 Novembre 2026

Le 2 Novembre 2026, à NEUF HEURES, au siège social de la Société,

L'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes :

- Démission de la Directrice Générale.
- Modification corrélative des statuts.
- Délégation de pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION : DEMISSION DE LA DIRECTRICE GENERALE

L'assemblée générale, **prend acte de la démission du mandat de Directrice Générale, Madame Agnès FIGUET**, née le [redacted] à [redacted] demeurant au [redacted] **à compter du 2 Novembre 2026**.

Cette résolution, soumise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

Par conséquence à la résolution précédente, l'assemblée générale décide de modifier l'article « 34 » des statuts comme suit :

« ARTICLE 34 - Nomination des dirigeants

Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Monsieur FIGUET Frédéric
Né le [redacted] à [redacted]
Demeurant au [redacted]
De nationalité [redacted]

lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Par un acte sous-seing privé en date du 02/11/2026, la Société ne compte plus de Directrice Générale au sein de la société, depuis la démission de Madame Agnès FIGUET, née le [redacted] à [redacted] demeurant au [redacted] »

Cette résolution, soumise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'Assemblée donne tous pouvoirs à **MONSIEUR HUBERT JEREMY, Expert-comptable au cabinet OPTITAX situé 84 RUE PAUL BERT 62300 LENS**, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Cette résolution, soumise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Frédéric FIGUET
Président, actionnaire

[redacted]

Madame Agnès FIGUET
Directrice Générale démissionnaire, actionnaire

[redacted]